

# La participation citoyenne via un appel à projets: interprétation libre ou imposée de la participation, de l'identité et de la convivialité villageoise?

**Abstract:** CITIZEN PARTICIPATION THROUGH A CALL FOR PROJECT PROPOSALS: FREE INTERPRETATIONS AND COMPULSORY READINGS OF PARTICIPATION, IDENTITY AND VILLAGE CONVIVIALITY?

*Since 2013, The King Baudouin Foundation made calls for project proposals that aim to stimulate innovation, citizenship, rural identity and “the working together for a better society”. This may be seen as another form of citizen participation. As member of the jury, I scrutinized both the calls and the projects collected to enlighten the interpretation of rurality and trends concerning rural life. I noticed difficulties to succeed without external help because the projects had to be innovative and include elitist and even urban concepts. This led to the reinventing of the countryside, which seems difficult to define. Professional actors increasingly substitute the “normal” citizens and the amateurishness of the local committee who simply wants... to meet together and have a drink.*

**Keywords:** participation, rural identity, citizenship, call for projects, countryside, Wallonia.

## 1. Introduction

L'idée de participation citoyenne peut, selon le locuteur, s'inscrire dans différentes approches (Cefaï *et al.*, 2012): il peut s'agir de reconnaître la contribution de la société civile dans toute une série de domaines, de l'invitation institutionnelle à donner son avis sur des plans et des projets politiques ou d'aménagement, de contestation politique (Silver, Scott, Kazepov, 2010) ou plus simplement de la participation aux processus électoraux. Cet article s'intéresse à la participation citoyenne dans la première acception et propose une réflexion sur un appel à projets qui peut être, selon les cas, un outil de soutien à cette participation citoyenne ou le déclencheur d'une dynamique nouvelle, quelquefois opportuniste, de groupes de citoyens. Cet appel visait avant tout le monde rural. Il est donc également une occasion de revisiter la notion de ruralité et de s'interroger sur les spécificités des campagnes et de leur vie associative dans la partie francophone de la Belgique.

Dans le contexte des campagnes wallonnes fortement influencées par une accessibilité relativement aisée aux agglomérations urbaines et marquées par la cohabitation voire l'invasion de néoruraux, les représentations spatiales du rural et de l'urbain s'enchevêtrent (Van Hecke *et al.*, 2010; Schmitz, Dubois, 2017). Et, ce n'est pas l'érosion continue du nombre d'agriculteurs, la diversifi-

cation du tissu économique rural, les tendances récentes de promouvoir la biodiversité en ville ou de développer l'agriculture urbaine (Rouget, Schmitt, 2018) qui aident à distinguer (si ces catégories sont encore pertinentes en Belgique ?) les localités urbaines et rurales. Pourtant, selon une enquête du Laplec auprès de 400 adultes en 2012, moins de 7% des Wallons et Bruxellois hésitent à dire qu'ils habitent la campagne ou la ville. Par contre, l'argumentation de cette affirmation est moins aisée.

Depuis 2013, la Fondation Roi Baudouin a lancé un nouveau programme appelé «Vis mon village». Le sixième appel à projets a eu lieu durant l'été 2017. Ils visent à «soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet concret au bénéfice de l'amélioration de la qualité de vie et du renforcement des contacts entre les habitants dans leur village» (Fondation Roi Baudouin, 2017). Les associations et les groupements de citoyens de toute la Wallonie, y compris d'espaces traditionnellement considérés comme urbains, ont dès lors fait valoir la pertinence de leur projet et leur ruralité. L'appât des 5.000 € valait bien que l'on se décarcasse pour démontrer l'importance du projet pour la vie villageoise et d'argumenter en quoi le lieu d'intervention était rural. L'opportunité était grande pour le géographe ruraliste, membre du jury, de porter un regard critique tant sur la démarche de ces appels, que sur les réponses à ceux-ci.



Dans le contexte de ce numéro spécial de la revue *geotema* sur la construction identitaire et les territoires participatifs, l'analyse des projets à ces appels permet de saisir les tendances en matière de participation citoyenne dans l'amélioration de leur cadre de vie immédiat mais aussi de s'interroger sur les acteurs-moteurs de ces projets. Qui sont-ils? Quelles visions de l'identité locale et de la société rurale veulent-ils promouvoir au travers de leurs actions? Qui sont les exclus de ces processus participatifs?

L'approche de la participation citoyenne à travers un appel à projets évite les écueils de la participation contestataire (Schmitz, 1998), car il envisage la projection de la communauté locale vers quelque chose de nécessairement positif. Cependant, les groupes d'habitants qui rentrent une candidature à ce type d'appel deviennent-ils pour autant des décideurs ou s'inscrivent-ils dans une participation programmée (Dewey, 2010), où ils sont mis dans une posture de répondants à des initiatives et des prescriptions venues d'en haut (Cefaï *et al.*, 2012).

## 2. Une source d'information originale

L'article analyse 301 propositions de projet "Vis mon village" présélectionnées lors des trois premiers appels en 2013 et 2014. Ce corpus va permettre d'explorer la façon dont des citoyens engagés définissent la ruralité et veulent aujourd'hui agir pour améliorer la vie à la campagne. Il analyse les tendances et les modes en matière de vie associative villageoise, la façon dont les associations conçoivent la convivialité, l'esprit villageois et la ruralité. Une attention particulière sera dirigée vers les porteurs de projet, ceux qui sont capables de monter un dossier, la nature et les objectifs des projets. La question du formulaire de candidature: "Considérez-vous que votre organisme agit en milieu rural? Argumentez" fournira le matériel de base de l'analyse de contenu mais également de l'élaboration d'une statistique simple à propos de la définition de leur ruralité.

À côté de l'analyse des projets, l'article s'appuie sur les débats vécus lors des délibérations des jurys qui étaient composés, à chaque fois, d'une dizaine de personnes dont l'auteur de cet article. Tous sont acteurs du développement rural à l'échelle régionale ou locale mais présentent des sensibilités et des visions de la ruralité relativement diverses.

D'un point de vue méthodologique, la démarche est particulière dans la mesure où il ne s'agit ni d'analyser les résultats d'une enquête, ni

d'entreprendre une recherche-action. Elle repose sur une recherche opportuniste. D'une part, le chercheur analyse les résultats d'un appel à projets, c'est-à-dire les projets présélectionnés par deux membres du jury sur base de leur recevabilité. Cette démarche entre donc dans la catégorie des études de traces où le chercheur n'influence pas la production des informations récoltées mais où il doit analyser finement la façon dont ces traces ont été construites, ici les formulaires de dépôt de projets présélectionnés. Et d'autre part, le chercheur est dans une situation d'observation participante où il exerce un poids quant à la production des débats et la sélection des projets. Pour des raisons de confidentialité et de liberté des débats, il est évident qu'aucun enregistrement et qu'aucune prise de note n'ont été réalisés par le chercheur lors des délibérations. Quant au procès-verbal de la réunion, rédigé par un employé de la Fondation Roi Baudouin, il rend compte des décisions et des recommandations mais pas des arguments présentés par les différents membres pour justifier leurs évaluations.

Des biais existent dans ces deux sources d'information. En choisissant de s'intéresser à cet appel particulier, la recherche n'analyse qu'une partie de la vie associative rurale ; celle qui est informée de ce type d'appel et qui est prête et capable de s'inscrire dans une démarche quelque peu prescrite (Schmitz, 2004). De plus, les associations qui ont rentré un projet développent pour la plupart des stratégies de recadrage afin de correspondre à l'appel et de séduire le jury. Mais ces biais peuvent être aussi considérés comme un atout si l'interprétation des formulaires de candidature s'intéresse à la façon dont les citoyens et associations s'inscrivent dans ce cadre insufflé par une fondation. Dans ce cas-ci, il s'agit de la Fondation Roi Baudouin qui promeut la cohésion sociale, la durabilité, la participation et la capacitation des citoyens. Quant à la transformation d'un membre du jury en chercheur, cette position double soulève des questions éthiques et méthodologiques. Si l'intention de documentation sur les initiatives dans le monde rural était présente dès la décision de prendre part à ces jurys, il était clair que cette seconde fonction ne pouvait entraver la bonne tenue des travaux de sélection. L'information utilisée était fournie suite à un travail réflexif après chaque réunion de sélection sur ce qui avait été dit et sur la façon dont le jury avait sélectionné les dossiers, ainsi que lors d'une seconde boucle réflexive (Reason, Bradbury, 2008; Schmitz, Vanderheyden, 2016) sur la façon dont le chercheur avait influencé et réinterprété l'évènement.

### 3. Les projets citoyens pour un village vivant

La Fondation Roi Baudouin créée en 1976 soutient de nombreuses initiatives dans des domaines variés qui visent à travailler ensemble pour une société meilleure. A la suite d'une série d'appels intitulés "quartiers de vie", la Fondation a décidé de développer un nouveau programme autour des localités rurales. Chaque appel "Vis mon village" permet à une petite trentaine d'associations, organisées ou de fait, de bénéficier d'une aide pouvant aller jusque 5.000 € pour des actions citoyennes concrètes qui prônent la participation active des citoyens, le développement durable, la cohésion sociale, l'innovation et la ruralité. En 2017, le Ministre wallon de la Ruralité, séduit par le succès du programme, a soutenu financièrement celui-ci car il répondrait à un réel besoin des 40% des Wallons qui vivent à la campagne (Fondation Roi Baudouin, 2017).

Les projets déposés et présélectionnés lors de ces appels montrent a priori la vitalité du monde rural, sa capacité à se mobiliser pour promouvoir la vie villageoise et, surtout lors des premiers appels à projets, sa créativité. Il faut cependant distinguer les porteurs de projet selon leur structure organisationnelle. Car, 45% des projets sont rentrés par des associations sans but lucratif, c'est-à-dire des associations formelles, qui pour plus de la moitié sont subsidiées par les pouvoirs publics et emploient au moins un animateur professionnel. Il peut s'agir de centres culturels, de maisons des jeunes, de troupes de théâtre, de groupements d'éducation permanente, de groupes de défense de la nature ou du patrimoine culturel, de bibliothèques, d'associations s'occupant d'handicapés. Ce sont des organisations qui sont habituées à répondre à des appels à projets, et en particulier à ceux de la Fondation Roi Baudouin. A côté, 10% des projets présélectionnés sont portés par des organismes proches des municipalités, comme les Caisses Publiques d'Aide Sociale, les Commissions Locales de Développement Rural, ce qui a posé problème à plusieurs des membres des jurys "Vis mon village" dans la mesure où l'appel à projets excluait explicitement les administrations communales. Enfin, 40% des projets sont portés par des associations de fait dont certaines sont créées afin de pouvoir répondre à l'appel. Les dossiers sont généralement moins bien argumentés, et présentent des lacunes dans la présentation des budgets ou des calendriers. Ce qui est, somme toute, normal quand l'initiative vient d'un groupe de villageois non encadré par un animateur professionnel. L'évaluation de ces projets s'en retrouve

compliquée même si la majorité des membres des jurys sont sensibles et sensibilisés à ce type d'initiatives villageoises ou de voisinages qui répond le plus souvent à un besoin réel.

Les projets portent sur des thématiques diverses. Ils peuvent être peu innovants et peu attractifs mais répondre à de réels besoins de la communauté comme celui de rééquiper la cuisine de la salle des fêtes, effectuer des travaux à la toiture de la maison de village, acquérir quelques modules de jeux pour les enfants du voisinage ou une table pique-nique pour la place du village. D'autres s'inscrivent dans une démarche qui vise à favoriser la cohésion sociale entre les habitants du village, soit parce que celui-ci souffre de la disparition de tous les services de proximité, soit parce que les nouveaux habitants sont devenus bien plus nombreux que les anciens, compromettant l'interconnaissance entre les villageois. Il s'agit alors d'organiser des événements festifs, des cafés-papotes, de recruter un groupe d'habitants pour s'intéresser à l'histoire locale, de rédiger un périodique ou un site Internet, de monter une pièce de théâtre ou une exposition photographique, de rénover un petit patrimoine ensemble. Une troisième catégorie, tout en visant la cohésion sociale, s'inscrit dans les démarches proches de celles du mouvement des "villes en transition" (Hopkins, 2008). On y retrouve des repair-cafés, des marchés de producteurs locaux, des potagers collectifs, des "incredible vegetables", des monnaies locales.

L'analyse des 301 projets des trois premiers appels permet d'appréhender la répartition des types de projet. 15% ont pour finalité un équipement ou une amélioration de l'espace public, souvent une place de village, auxquels s'ajoute 5% qui concernent l'aménagement ou la mise aux normes d'une plaine de jeux. 10% des projets gravitent autour des potagers collectifs qui sont présentés comme une panacée; ils favoriseraient la cohésion villageoise, le respect de la nature et la réappropriation d'une alimentation saine. 10% proposent des actions en vue d'entretenir la mémoire locale. 10% s'appuient sur l'organisation d'événements ludiques. 5% visent la rénovation des maisons de quartier. Enfin, la réalisation d'un spectacle théâtral par et pour les habitants, la mise à disposition d'un four à pain communautaire et la remise en état de chemins vicinaux abandonnés sont également proposés par plusieurs groupes. Les autres projets étaient divers et quelquefois très originaux comme l'idée de fournir des *overboards* à la jeunesse du village pour résoudre les problèmes de mobilités, l'achat et la transformation d'une caravane ou d'une roulotte pour sillonner les dif-



férents villages de la commune ou l'achat d'animaux pour l'ouverture d'un zoo local!

L'analyse des projets rentrés a également mis en évidence une ruralité moins connue et pourtant non négligeable, celle de l'habitat permanent dans les campings et les villages de vacances. Bien que de nombreux programmes régionaux visent à la relocalisation de ces habitants en dehors de ces lotissements qui étaient prévus pour l'accueil temporaire de touristes et qui ne sont pas équipés pour y séjourner toute l'année, en particulier en hiver, nombre d'habitants désirent rester dans ces lieux qu'ils considèrent paradisiaques et se mobilisent pour obtenir ou acquérir une série d'équipements.

D'un appel à l'autre, le jury constatait les effets de la communication de la liste des projets sélectionnés via la presse et le site internet de la Fondation, mais aussi via les membres du jury et le bouche à oreille, entraînant un phénomène de multiplication de certains types de projet lors de l'appel suivant. Cela démontre notamment le caractère connecté du monde associatif travaillant dans les espaces ruraux wallons, ce qui contraste avec l'image de campagnes isolées voire arriérées.

Après sept appels, les membres des jurys ont l'impression que beaucoup de demandes devaient être prises en charge par les pouvoirs locaux et que "Vis mon village" est souvent un outil pour suppléer aux lacunes des financements publics en matière d'équipement des espaces communautaires et des salles de village. Certaines des demandes sont clairement des frais de fonctionnement. Cela a sans doute encouragé le Ministre de la Ruralité la Région wallonne à donner une somme équivalente à celle prévue par la Fondation Roi Baudouin pour soutenir plus d'initiatives déposées dans le cadre de "Vis mon village". Il y a cependant une constatation interpellante sur le désintérêt apparent de la part des autorités régionales et communales pour ces espaces de plus faible densité, qui présentent il est vrai un poids électoral moindre.

#### 4. La notion fuyante de "milieu rural"

Les groupes devaient justifier en quoi leur organisme agit en milieu rural. L'analyse des réponses à la question laisse apparaître pour la plupart des groupes une difficulté de définir le milieu rural. Or, si une partie des problèmes rencontrés à la campagne sont similaires à ceux rencontrés dans les communes urbaines, une autre partie des problèmes sont associés à deux dynamiques rencon-

trées dans les campagnes wallonnes, à savoir la disparition des petits commerces, de la paroisse, du dernier café... ou, pour les campagnes proches des villes, l'arrivée massive d'habitants qui n'entretiennent que peu de liens avec les populations indigènes. Ce sont deux situations qui redéfinissent les contours de la vie à la campagne et dont les citoyens attachés à une certaine idée de la ruralité veulent éviter les conséquences jugées néfastes pour le vivre ensemble. Néanmoins, l'urbanisation morphologique et fonctionnelle d'une partie importante des campagnes wallonnes (Mérenne-Schoumaker, Van der Haegen, Van Hecke, 1998) et les migrations quotidiennes vers les villes ne facilitent pas une définition normée du milieu rural, car celui-ci est d'abord dans les représentations mentales de ses habitants (Van Hecke *et al.*, 2010). La diversité des façons de concevoir et de vivre la campagne (Halfacree, 2006) peut expliquer le recours un peu systématique, dans 25% des projets, à la valeur de densité de population prônée par l'OCDE ou lorsque la densité dépassait les 150 hab/km<sup>2</sup>, le recours aux statistiques d'occupation du sol, comme si une valeur de densité ou la présence d'espaces verts faisait le village. Si une institution telle que l'OCDE l'a choisi comme critère, pourquoi des habitants devraient chercher des arguments plus en lien avec leur localité ?

La Figure 1 reprend le classement des différents attributs utilisés par les 301 projets des trois premiers appels afin de justifier le caractère rural de la localité visée par le projet. Pour 40%, il semble que le seul fait de signaler qu'il s'agisse d'un village ou d'un hameau devrait convaincre le jury et justifie amplement l'appartenance au monde rural. Pour 8% des porteurs de projets l'appartenance au monde rural est tellement évidente qu'elle ne nécessiterait pas de démonstration. Pour 6%, c'est la localisation de la localité dans une région reconnue comme rurale qui sert de justification. En fait, cette question sur l'intervention en milieu rural semble incongrue pour une majorité des représentants des groupes ayant répondu à l'appel "Vis mon village". La présence d'agriculture et d'agriculteurs arrive en deuxième position, elle est mentionnée dans 30% des cas. Or, les agriculteurs ne sont associés qu'à quelques projets. Le comble revient à un projet de sensibilisation du patrimoine architectural agricole qui envisageait de faire se confronter de nombreux points de vue, celui de l'architecte, de l'historien, du paysagiste sans jamais envisager que l'agriculteur pourrait également partager son point de vue sur le devenir de son outil de travail. Dans beaucoup de projets, la densité (25%) et le

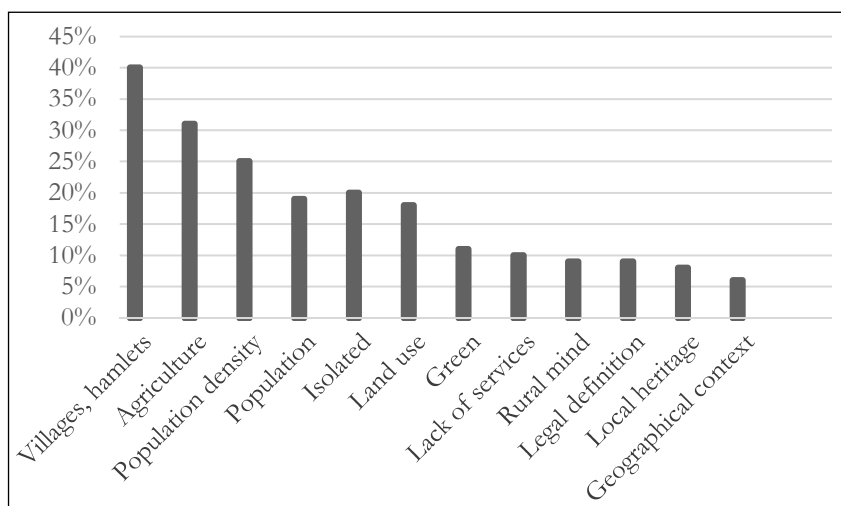


Fig. 1. Récurrence des arguments justificatifs de la ruralité lors des appels “Vis mon village” 2013 et 2014.

faible volume de population (20%) sont présentés comme des indicateurs incontestables. L’occupation du sol (14%), le caractère vert de la commune (11%) peuvent également soutenir le caractère rural de la localité. Une autre importante catégorie d’arguments (20%) relève des soucis d’accessibilité, de mise à distance et d’isolement. Ce handicap serait intrinsèque au milieu rural et justifierait l’aide de la Fondation. La convivialité, la mentalité, l’esprit villageois (8%) mais également l’absence de services de proximité (10%) permettent aussi de justifier que le projet s’inscrit bien en milieu rural. Pour 9% des projets, on fait appel à des classements officiels comme le fait d’appartenir à un parc naturel ou de prendre part à un programme de développement rural. Enfin, des justifications moins fréquentes reposent sur le patrimoine historique (4%), le paysage (4%), le son de la campagne ou le slogan de la commune. On peut noter que la forêt et l’environnement naturel ne sont pas ou très peu utilisés comme arguments.

Pour justifier que le projet intervient en milieu rural, les groupes d’habitants sont à la recherche de références incontestables ou de reconnaissances officielles. Au final, dans peu de cas, ils réfléchissent à l’identité particulière qu’auraient les espaces, la société et les habitants du milieu rural. Ceci appuierait les nombreux chercheurs comme Jacques Lévy (2014) qui pensent que ces catégories d’urbain et de rural sont obsolètes dans des régions comme la Belgique.

## 5. La participation pour redéfinir du lien

Les appels “Vis mon village” sont des opportu-

nités, non seulement de saisir une aide financière mais également de repenser le travail ensemble et donc la collaboration entre acteurs associatifs et entre citoyens. Cette participation citoyenne était un critère explicite de l’évaluation des projets qui exhorte le groupe à tisser des partenariats, à co-construire le projet et à faire que les participants ne soient pas seulement des consommateurs mais des acteurs. Pour sensibiliser et motiver les porteurs de projets sélectionnés, la Fondation organise, d’ailleurs, une journée de formation avec tous les lauréats pour les aider à entreprendre une démarche participative et ce, dès la conception du projet. Ce critère d’une réelle participation a été un point crucial lors de l’évaluation des projets. Bien que conscients de l’importance des équipements, la plupart des membres des jurys ont toujours préféré un bon volet animation à la brique. Il ne fallait dès lors pas demander une aide financière pour acheter une nouvelle cuisinière pour la salle du village mais organiser des cours de cuisine intergénérationnels qui nécessitent l’achat de cette cuisinière. La nuance, bien que quelque fois instrumentalisée par les auteurs de projets, changeait le visage du projet et augmentait les chances d’être financé. Beaucoup de projets proposés incluaient aussi la mise en relation de publics différents, y compris l’inclusion de citoyens jugés plus faibles comme les aînés, les enfants, les handicapés, les démunis, les étrangers.

La participation était également perçue par la plupart des membres des jurys comme un garant de la pérennité de l’action, voulant éviter les initiatives de groupes extérieurs au territoire ou portées par un leader isolé pour privilégier celles



qui reposent sur un groupe, même récemment constitué, qui veut prendre en charge le développement local. Cependant, là où les publics présentent des capitaux économiques, culturels et sociaux moindres, les membres du jury reconnaissent qu'une démarche à l'initiative des villageois, ou des résidents de lotissements récréatifs, était peu probable et qu'une aide extérieure pouvait agir comme une enzyme pour initier une dynamique villageoise. Cependant la participation citoyenne n'était que rarement une fin en soi, dans la plupart de projets, elle avait pour finalité d'améliorer le réseau social et donc la résilience de ces communautés en recréant une identité commune. Car, pour la moitié des projets, la participation s'inscrit dans une démarche identitaire, voulant soit redécouvrir l'histoire des lieux, se raconter pour recréer des racines, rénover un patrimoine commun pour la nouvelle communauté, soit projeter cette communauté locale dans les transitions écologique, économique et numérique qui paradoxalement encourageraient les citoyens à agir localement pour mieux accompagner ces évolutions.

## 6. Conclusion

Cette analyse de la participation citoyenne dans le cadre de l'appel "Vis mon village" s'intéresse à une participation qui s'éloigne de la contestation, récurrente, de projets imposés par le haut. Ce type d'appel à travailler ensemble pour une société meilleure et les possibilités de financement mesurées, ni négligeables, ni opulentes, devraient permettre d'obtenir les trois bénéfices pointés par Hilary Silver, Alan Scott et Yuri Kazepov (2010): une meilleure cohésion sociale, une capacitation des participants, et une meilleure justice sociale. Cependant, même dans cette démarche, il faut reconnaître que l'intention de la participation vient d'en haut et tente sournoisement de conformer les associations citoyennes à une norme (Bond, Thompson-Fawcett, 2007). C'est sans doute une des raisons qui pousse la Fondation Roi Baudouin à privilégier l'utilisation d'un jury indépendant composé d'acteurs variés, ce qui permettrait quelques innovations dans une vision de la société qui serait trop monolithique.

De plus, à la lecture des projets et suite aux délibérations des jurys, on entrevoit une inégalité des chances dépendant notamment de la présence de personnes habituées à écrire ce type de projets en utilisant les "bons" concepts et les "bonnes" démarches. Les comités villageois non

épaulés par des structures urbaines ou néorurales montrent des difficultés à faire valoir leur projet car l'appel et la possibilité de se démarquer obligent les candidats à intégrer une culture relativement "élitiste" voire urbaine y compris dans une réinvention de ce que devrait être la campagne. Le succès des projets de potagers collectifs (en milieu rural!) lors du premier appel en est un exemple éloquent. Si l'on peut comprendre que des urbains retrouvent des liens à la terre et reprennent la main sur ce qu'ils mangent, on pourrait penser que des ruraux n'auraient pas besoin d'animateurs et d'infrastructures pour pratiquer la culture des légumes. Quant aux projets, on constate aussi leur sophistication dans leur montage afin que les citoyens soient, au moins sur papier, des acteurs responsables, critiques et autonomes. Cela favorise encore une fois la professionnalisation des acteurs qui se substituent de plus en plus aux citoyens et l'amateurisme du groupe de jeunes ou du comité des fêtes qui veulent simplement réunir le village sur la place du village et boire un coup... mais n'est-ce pas cela aussi vivre mon village?

D'un point de vue identitaire, l'analyse des projets rentrés par les associations met à mal les catégories de rural et d'urbain, soulignant la diversité des contextes sous régionaux et même intra-communaux et des façons de concevoir le vivre-ensemble. Par contre, les groupes sont attachés à leur village, leur histoire, leur patrimoine et veulent se projeter dans un avenir qui si possible devrait permettre à la communauté locale d'être plus résiliente face à la fermeture des commerces et services, à l'arrivée de populations urbaines mais aussi face à la fin de l'Etat providence, face à la globalisation et à la dépendance énergétique et alimentaire.

## Références bibliographiques

- Bond S., Thompson-Fawcett M., "Public participation and new urbanism: a conflicting agenda?", *Planning Theory & Practice*, 8(4), 2007, pp. 449-472.
- Cefai D., Carrel M., Talpin J., Eliasoph N., Lichterman P., "Ethnographies de la participation", *Participations*, 3, 2012, pp. 7-48.
- Dewey J., *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2010.
- Fondation Roi Baudouin, "Vis mon village !": améliorer la qualité de vie en milieu rural, 2017, <https://www.kbs-frb.be/fr/Newsroom/Press-releases/2017/20170911ND>.
- Halfacree K., "Rural space: constructing a three-fold architecture", in Cloke P., Marsden T., Mooney P. (eds.) *Handbook of rural studies*, Sage Publication, 2006, pp. 44-62.
- Hopkins R., *The Transition Handbook: From Oil Dependency to Local Resilience*, White River Junction (VT), Chelsea Green Publishing, 2008.



- Lévy J., "Les territoires ruraux seront urbains (ou ne seront pas)", in *Les Actes des 20èmes Controverse européenne de Marciac*, Agrobioscience, 2014.
- Mérenne-Schoumaker B., Van der Haegen H., Van Hecke E., *Urbanisation, Recensement Général de la population et des Logements*, Monographie n. 11A, Bruxelles, Institut National de Statistiques, 1998.
- Reason P., Bradbury H. (eds.), *Handbook of action research: Participative inquiry and practice*, Sage Publication, 2008.
- Rouget N., Schmitt G. (eds.), *Nature des villes, nature des champs*, Valenciennes Presses Universitaires de Valenciennes, 2018.
- Silver H., Scott A., Kazepov Y., "Participation in urban contention and deliberation", *International Journal of Urban and Regional Research*, 34(3), 2010, pp. 453-477.
- Schmitz S., "Participation et aménagement empathique. Réflexions à partir du cas wallon", *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, 34, 1998, pp. 77-84.
- Schmitz S. "Nouvelles mobilités et réseaux sociaux locaux en milieu rural", in Montulet B., Hubert M., Jemelin C., Schmitz S. (eds.), *Mobilités, fluidités... libertés?*, Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint Louis, 2004, pp. 59-69.
- Schmitz S., Dubois C., "Tensions sur le devenir des campagnes wallonnes: Notes de terrain", *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, 79, 2017, pp. 81-97.
- Schmitz S., Vanderheyden V., "Reflexive loops on scaling issues in landscape quality assessment", *Land Use Policy*, 53, 2016, pp. 3-7.
- Van Hecke E., Antrop M., Schmitz S., Van Eetvelde V., Sevenant M., *Paysages, Monde rural et agriculture, Atlas de Belgique*, vol. 2, Gent, Academia Press, 2010.

